

Pour publication immédiate
Le 6 septembre 2006

UNE AIDE FINANCIÈRE EST PROPOSÉE POUR PROTÉGER L'EAU POTABLE DANS LES ZONES RURALES DE LA PROVINCE

Un premier investissement dans un nouveau programme assorti d'un budget de plusieurs millions de dollars aide les agriculteurs et les petites entreprises

TORONTO – Le gouvernement de l'Ontario propose de modifier le projet de loi 43 dans le but de créer un programme d'aide financière destiné à protéger l'eau potable dans les zones rurales de l'Ontario, a déclaré aujourd'hui la ministre de l'Environnement, M^{me} Laurel Broten. Doté initialement d'un budget de sept millions de dollars, le programme aiderait les agriculteurs et les petites entreprises rurales à réaliser des travaux pour réduire les dangers auxquels l'eau potable pourrait être exposée.

« Nous investissons dans la santé de la population rurale de l'Ontario, a dit M^{me} Broten. Nous croyons qu'une démarche préventive est préférable pour l'environnement lorsqu'il s'agit de protéger les sources d'eau potable. Grâce à l'aide financière que nous avons annoncée, il sera plus facile pour les agriculteurs et les petites entreprises rurales de garder nos sources d'eau exemptes de polluants. »

La motion présentée aujourd'hui dans le cadre des modifications proposées au projet de loi 43 (la *Loi sur l'eau saine*) vise à rendre exécutoire le programme d'aide financière. Si le projet de loi modifié et ses règlements d'application sont adoptés, des fonds initiaux de sept millions de dollars seraient affectés en 2007-2008 pour que soient vite prises des mesures préventives. Les fonds seraient répartis comme suit :

- cinq millions de dollars seraient destinés à des mesures prises rapidement pour protéger les sols et les eaux qui se trouvent autour des puits d'eau (les zones de protection des têtes de puits) et près des prises d'eau municipales (les zones de protection des prises d'eau);
- deux millions de dollars seraient destinés à des activités d'information et de sensibilisation locales qui sont associées aux plans de protection des sources d'eau.

« Les fonds initiaux ne sont que le premier élément de notre engagement envers les collectivités rurales de l'Ontario, a déclaré M^{me} Broten. Lorsque les collectivités auront achevé d'élaborer leurs plans de protection des sources d'eau, nous aurons une meilleure idée du coût de la mise en œuvre du programme et de la façon d'assurer un financement futur stable. »

La ministre Broten a également proposé d'établir un comité consultatif spécial, qui réunirait des porte-parole du secteur agricole, des municipalités et des offices de protection de la nature. Le comité conseillerait la ministre relativement à la façon dont les fonds devraient être administrés et attribués après 2007-2008.

« Nous avons entendu l'appel d'une aide financière et nous y avons répondu, a dit M^{me} Leona Dombrowsky, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. Les collectivités rurales de l'Ontario continueront d'avoir leur mot à dire quant à la façon dont ces fonds sont investis. »

« Le premier volet de l'aide financière fait beaucoup pour résoudre les préoccupations de la communauté agricole, a dit M. Ron Bonnett, président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. Il est clair que le gouvernement est à l'écoute des préoccupations des collectivités rurales de la province. »

« C'est une annonce encourageante, qui montre que les préoccupations des agriculteurs sont prises en ligne de compte, a dit M. John Maaskant, président de l'Ontario Farm Animal Council et coprésident de l'Ontario Farm Environmental Coalition. Le gouvernement montre que les agriculteurs sont de bons collaborateurs pour garantir de l'eau propre. »

« Cette mesure est importante pour aider à protéger les sources d'eau dans les zones rurales de l'Ontario, a dit M. Richard Hibma, président de Conservation Ontario. Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement, les agences locales et les propriétaires terriens pour protéger la qualité de l'eau dans les bassins versants de l'Ontario. »

« Ces fonds initiaux dans le programme d'aide financière vont favoriser des actions concrètes dans les petites collectivités, a dit M. Doug Reycraft, président de l'Association des municipalités de l'Ontario. Cela signifie que les municipalités et les propriétaires peuvent mieux collaborer pour protéger les sources d'eau locales. »

« Un investissement dans un travail d'information réalisé de façon plus locale est quelque chose d'essentiel, a dit M. Rick Smith, directeur général du groupe Environmental Defence. Cela encouragera un nombre accru de propriétaires à agir rapidement pour protéger les sources d'eau locales. »

Le programme d'aide financière annoncé aujourd'hui est un autre exemple de la façon dont le gouvernement McGuinty protège l'environnement et épaula les collectivités rurales de l'Ontario. Voici d'autres exemples :

- Le gouvernement a prévu des fonds de 120 millions de dollars pour aider les municipalités et les offices de protection de la nature, aux quatre coins de l'Ontario, à étudier leurs bassins versants et à réaliser des bilans hydriques, pour que les plans de gestion des bassins versants reposent sur la fondation scientifique la plus solide possible.
- Le gouvernement a mis en œuvre le Programme d'aide financière en matière de gestion des éléments nutritifs. Doté d'un budget de 23,7 millions de dollars, le programme a remis aux agriculteurs qui y étaient admissibles jusqu'à 60 p. 100 des fonds nécessaires pour faire des améliorations qui sont bonnes pour l'environnement.
- Le gouvernement a modifié les règlements 170 et 252 qui ont trait aux petits réseaux de distribution d'eau potable. Il les a modifiés pour qu'ils soient moins compliqués à observer, sans pour autant réduire la protection de l'environnement et de la santé publique.

La version intégrale des modifications proposées se trouve au site www.ene.gov.on.ca.

Anne O'Hagan
Bureau de la ministre
416 325-5809

John Steele
Direction des communications
416 314-6666

Also available in English.

www.ene.gov.on.ca